

# Championnat régional des clubs

DIMANCHE 13 MAI 2012

Canal Latéral à la Loire



## LE GUETIN ∞ CUFFY ∞ GIVRY

Organisé par le CD 18 avec le concours de la  
fédération départementale des AAPPMA du Cher, de  
L'AAPPMA de Cuffy, L'AAPPMA de Jouet sur  
L'Aubois et du Conseil Général du Cher.

Panne ou retard : contacter

Christophe COUTON  
Ou Stéphane ROBIN

06 32 44 05 53  
06.83.39.33.73

Le comité du Cher est heureux de vous accueillir pour le championnat régional des clubs, qualificatif pour le championnat de France des clubs.

Le championnat se déroulera sur le canal latéral à la Loire.

J'adresse de vifs et sincères remerciements aux AAPPMA qui veulent bien nous accueillir sur leurs baux.

Détente, bonne humeur et convivialité seront les maîtres mots de cette journée.

Christophe COUTON

Président du cd 18

## HORAIRES

Rendez vous au Port du Guetin à 6 h 00

Tirage des équipes de 6 h 00 à 6 h 30

buvette-sandwichs sur place

### Horaire de la 1<sup>ère</sup> Manche

Amorçage à 8 h 50

Pêche de 9 h 00 à 12 h 00

Distribution des fiches de la 2<sup>ème</sup> manche lors de la pesée de la 1<sup>ère</sup> manche

### Horaire de la 2<sup>ème</sup> Manche

Amorçage à 14 h 50

Pêche de 15 h à 18 h 00

Proclamation des résultats à 19 h 00

## REGLEMENT

Cours d'eau du domaine public.

Tailles légales : sandre (40 cm), brochet (50 cm), truite (23 cm).

Chaque pêcheur restera les 2 manches dans le secteur qu'il aura choisi. Pour la 2<sup>ème</sup> manche il changera de place dans son secteur.

Règlement FFPSC

- ✓ Amorce 10 litres (prête à l'emploi, terre comprise) par manche
- ✓ Esches ½ Litre
- ✓ Bourriche obligatoire de 3 mètres minimum
- ✓ Poissons pesés vivants
- ✓ Pêche mixte, cannes limitées à 13 m, anglaises, bolo : 8 m
- ✓ Classement en sous secteur s'il y a plus de 16 équipes selon le règlement FFPSC

Secteur A, B, C, D et E : APPMA de Cuffy

Secteur G, F et H : APPMA de Jouet Sur L'Aubois

## INFORMATIONS

LE GUETIN se situe à 12 Km de La Guerche sur L'Aubois (18) et 9 Km de Nevers (58).

*Accès en voiture* sur les secteurs D et E.

Négociations en cours pour l'accès en voiture sur les secteurs A, B et C.

Chariots pour les secteurs F, G et H (secteurs de remplacement).

Poissons Présents : Chats, Gardons, Plaquettes, Brèmes (1 Kg), Ablettes et Perches.

La largeur du canal sur les secteurs A, B, C, F, G et H est entre 12 et 18 m.

La Largeur du canal sur les secteurs D et E est de 16 à 20 m.

Profondeur sur tous les secteurs de 0,80 m à 1,80 m.

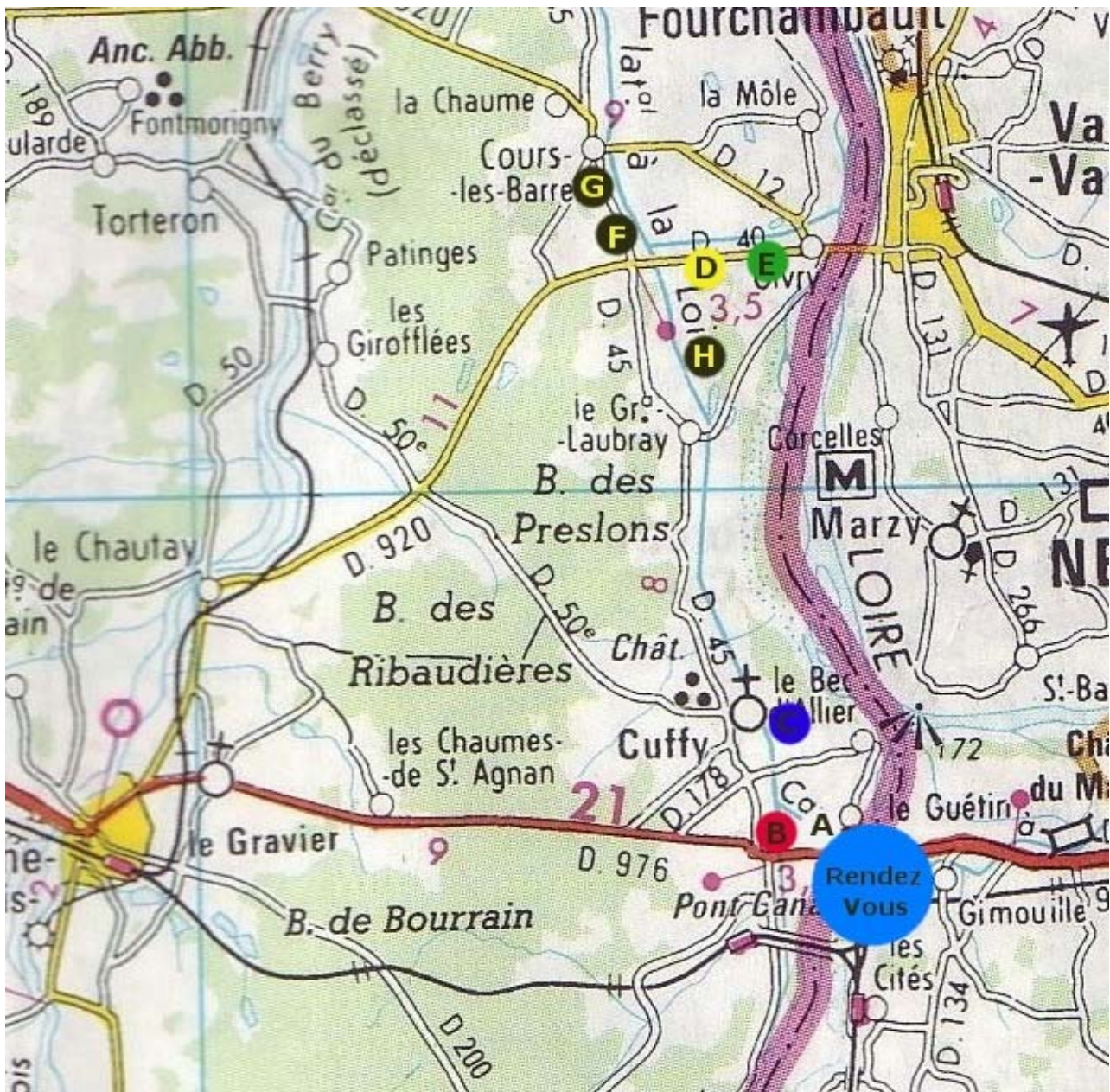
Accès interdit en voiture sur les secteurs A, B, C, F, G et H lors des entraînements.

Pour les secteurs D et E, les voitures restent sur la route qui longe le canal.

Pour le secteur B, un ruban rouge sera posé au sol et les pêcheurs n'auront pas le droit de le dépasser.

Présence de Bateaux sur les secteurs A, C, F, G et H.

### PLAN DE SITUATION DES PARCOURS



**SECTEUR A (blanc):** Port du Guétin

**SECTEUR B (rouge) :** La Grenouille

**SECTEUR C (bleu) :** Cuffy (pont de colombiers)

**SECTEUR D (jaune) :** Givry

**SECTEUR E (vert) :** Givry

**REPLACEMENT :**

**SECTEUR F :** Pont de Crille

**SECTEUR G :** Cours Les Barres

**SECTEUR H :** Laubray

# BULLETIN DE PARTICIPATION

## COMITE REGIONAL DU CENTRE

Comité Départemental :

Le Club :

N° de licence :

Participera au championnat régional des clubs qui se déroulera le dimanche 13 Mai 2012

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

	NOM	PRENOM	N° de licence
SECTEUR A (port du Guetin)			
SECTEUR B (la grenouille)			
SECTEUR C (Cuffy)			
SECTEUR D (Givry)			
SECTEUR E (Givry)			

Le pêcheur doit choisir son secteur à l'inscription et restera pour les 2 manches dans le même secteur.

### REPLACANT

Remplaçant			
------------	--	--	--

Nom et adresse complète du responsable de l'équipe :

Téléphone :

Mail :

Cet imprimé doit être rempli lisiblement en caractère d'imprimerie, et doit être renvoyé avant le 31 Mars par l'intermédiaire de votre président de comité départemental.

Chaque CD regroupera les inscriptions et adressera un chèque global (25 € par équipe) à l'ordre du CD 18 à :

Mr RICARD Patrick

482 rue des grands villages

18200 St AMAND

Tel: 02 48 96 71 63 Mail : pa.ricard@wanadoo.fr